

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Mauzé-sur-le-Mignon, sous la présidence de M. Maxime BARATON.

Etaient présents : Mme REY Laurence, M. BOUTIN Dominique, Mme GAUTIER Sylvie, M. MOURALI Faouzi Adjoints,
M. PAC Julien, Mme BARATON Virginie, M. DOIGNON Vincent, Mme SOULISSE Chantal
Conseillers délégués,
Mme BALERE Sophie, Mme DOUCINOT Morgan, Mme BARD Cindy, M. BRECHET Bruno,
M. GIROIRE Hervé
M. BERNARD Jonathan, M. ADRAS Damien
M. BRULAY Benoît, Mme POIRIER Julie

Absents excusés : M. PIET Jean-Philippe (ayant donné pouvoir à M. GIROIRE), Mme CHARRIER Violaine (ayant donné pouvoir à Mme DOUCINOT Morgan) M. BERNARD Olivier (ayant donné pouvoir à M. BRECHET), Mme DARLAY Pauline (ayant donné pouvoir à Mme BARATON Virginie), M. ARTEL Xavier

Absents : ,

Date de la convocation : 30 juin 2026

Membres en exercice : 23 – présents : 18 – votants : 22

Quorum : 12

Secrétaire de séance : M. PAC Julien

Avant d'ouvrir la séance, initialement était convoquée à 18h mais reportée à 20h pour cause d'incendie de végétation à proximité du bourg, M. BARATON souhaite faire un point de situation. L'incendie s'est déclaré vers 17h30 et s'est propagé à un bâtiment agricole qui a été entièrement détruit.

Cet événement a nécessité l'évacuation d'une centaine de personnes, accueillies dans les salles communales (salle des fêtes et salles 1 et 2, rte de Jouet).

En conséquence directe de cette situation d'urgence, il a été décidé de décaler l'heure officielle de début du Conseil Municipal à 20h00 pour permettre aux élus de gérer la situation sur le terrain. Tout le monde a été prévenu et est présent à 20h.

2026-07-06-1) Réhabilitation de l'école élémentaire : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle :

Après lecture du projet de délibération, M. BERNARD J, M. ADRAS, Mme POIRIER, M. BRULAY indiquent ne pas avoir reçu le programme corrigé suite à la commission générale du 2 juillet dernier. Ils demandent le report du vote au titre de l'information des élus.

Après de longs échanges, il est proposé de réunir en urgence le conseil municipal le 8 juillet. Le programme finalisé sera envoyé avec la nouvelle convocation.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer la séance est levée à 20h30. Les élus retournent à la salle des fêtes auprès de la population évacuée.

Le secrétaire de séance
J. PAC



Le Maire
M. BARATON



